

Réunion du 25 Mars 2016
2016/003

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-01 **Objet : TAUX IMPOSITIONS ANNEE 2016**

M. le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'impositions appliqués pour l'année 2015 et propose de les reconduire pour 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'appliquer les taux suivants pour l'année 2016
 - **Taxe Habitation** **26.68%**
 - **Taxe Foncière bâtie** **14.31%**
 - **Taxe foncière non bâtie** **77.15%**

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-02 **Objet : LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICES* SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

M. le Maire signale à l'assemblée que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services arrive à échéance fin mars.

Il fait part de la proposition de renouvellement de la Sté SEGILOG de la Ferté-Bernard pour une durée de trois ans et demande à chacun de s'exprimer.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne :

- Son accord pour le renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services.
- Pouvoir à M. le Maire pour le signer et tout autre document relatif à ce dossier.

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-03 **Objet : ACQUISITIONS DE MATERIELS**

M. le Maire signale à l'assemblée que pour le bon fonctionnement des différents services de la commune, il est nécessaire d'acquérir différents matériels et en donne la liste.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, en avoir débattu et délibéré, donne :

- son accord pour l'achat :
 - De mobiliers pour l'école et d'un chariot de stockage pour la salle polyvalente pour un montant TTC de 994.62 €, devis n° 37384806 du 17 Mars 2016 de l'UGAP (opération budgétaire 187).
 - D'une bâche et des fixations pour la serre de l'espace intergénérationnel pour un montant TTC de 445.75 € auprès de la Sté SODISER Plastiques de Plélo, devis n°D160303109, (opération budgétaire 192).
 - D'un vidéo projecteur et d'un ou deux ordinateurs
 - D'un motoculteur et du matériel de jardinage.
- Pouvoir à M. le Maire pour :
 - choisir en fonction des besoins de la collectivité :
 - Le vidéo-projecteur, les ordinateurs, le motoculteur et le matériel de jardinage, (opération budgétaire 187)
 - Signer les différents devis et tout autre document nécessaire aux différentes acquisitions.
 - Inscrire toutes ces dépenses en investissement.

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-04 **Objet : ECLAIRAGE PUBLIC**

M. le Maire rappelle :

- Que la commande de l'éclairage public située au Brulé est vétuste et qu'il est nécessaire de procéder à son remplacement
- Que chaque conseiller a été destinataire de la proposition en date du 03 Mars 2016 du Syndicat Départemental d'Energie de St-Brieuc.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, en avoir délibéré, approuve :

- Le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public au lieu-dit « Le Brulé » présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1 300.00€ HT (coût total des travaux majorés de 5% de frais de maîtrise d'œuvre).

Réunion du 25 Mars 2016
2016/003

- Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement : aux taux de 60%, conformément au règlement financier, calculée sur le montant H.T de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre aux taux de 5%.
- Les participations des collectivités sont calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités, et au prorata du paiement à celle-ci.
- Cette participation sera inscrite en investissement au compte 2014158 et sera amortie.

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-05 **Objet : ECLAIRAGE PUBLIC**

M. le Maire donne la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, 1^{er} adjoint qui propose dans un souci d'éviter des dépenses inutiles à la collectivité, de désaffecter les trois lampadaires servant autrefois à l'accès de l'ancien Centre pour Enfants Epileptiques- I.M.E. de Bel-Air (cette désaffectation entraînerait la suppression d'un abonnement).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le 1^{er} adjoint, en avoir débattu et délibéré :

- Accepte la proposition de désaffecter les trois lampadaires situés à côté de l'ancien Centre pour Enfants Epileptiques- I.M.E. de Bel-Air.
- Donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-06 **Objet : REDYNAMISATION DU CENTRE
BOURG*RENOVATION D'UN BATIMENT COMMUNAL « PETIT
PRESBYTERE »*CHOIX DE L'ARCHITECTE**

M. le Maire rappelle à l'assemblée :

- les diverses dispositions prises concernant ce dossier.
- Que les personnes morales telles que la commune ont l'obligation d'avoir recours à un architecte pour tout projet de construction ou de rénovation.
- Que quatre demandes de proposition d'honoraires ont été sollicitées.
- Que deux réponses sont parvenues en mairie.
- Que chaque conseiller a été destinataire des offres.

Il demande à chacun de s'exprimer quant à la suite à donner à ce dossier.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré décide :

- De retenir la proposition d'honoraires en date du 17 Mars 2016 de Mme Carline DORY, architecte libéral, 1 rue des Portes à La Landec 22 980 :
 - Estimation définitive € HT x 10 %.
- De donner pouvoir à M. le Maire pour :
 - Signer l'offre de Mme DORY
 - Déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire etc.)
 - signer tout autre document et prendre toutes les décisions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Objet : ACQUISITION DE TERRAINS

M. le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas encore eu de réponse de la propriétaire des terrains.

Le conseil prend acte.

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-07 **Objet : I.M.E de Bel-Air
Convention de Partenariat**

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu l'éducatrice d'un groupe de jeunes adultes qui sollicitait la commune afin de mettre en place des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle des jeunes.

Réunion du 25 Mars 2016
2016/003

Ce partenariat a pour objectifs :

- de mettre en œuvre des situations d'apprentissage dans le contexte extérieur à l'établissement.
- Valoriser les compétences
- Intégration sociale-citoyenneté
- Immersion dans le monde du travail
- Acquisition de l'autonomie.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne son accord pour:

- Accueillir les jeunes adultes du Centre pour Enfants Epileptiques -I.M.E. de Bel-Air de Languédias conformément à la convention de partenariat proposée (chaque conseiller en a été destinataire).
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer la convention, tout autre document nécessaire et prendre toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-08 Objet : **SERVICE CIVIQUE**

M. le Maire rappelle que la loi du 10 Mars 2010 relative au Service Civique a créé deux formes de Service Civique :

- L'engagement de Service Civique, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.
- Le volontariat de Service Civique, destiné aux personnes de plus de 25 ans.

Il explique les deux formes de Service Civique

Il signale que les trois adjoints et lui-même se sont réunis pour étudier le dossier et fait part du compte-rendu de cette réunion.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, le Conseil Municipal donne:

- Son accord pour accueillir un volontaire entre 16 et 25 ans en service civique.
- Pouvoir à M. Le Maire pour constituer le dossier, signer tous les documents et prendre toutes les décisions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Questions diverses

Commission environnement

M. le Maire donne la parole à M. Christian GICQUEL qui a réalisé un document de synthèse des différentes actions menées par la commission environnement (chaque conseiller en a été destinataire).

Dans cette synthèse, il est fait référence au

- Jardin de la biodiversité (Les abeilles, les papillons, les insectes).
- Le Petit Jardin des écoliers (la serre, les plantes en système, les fraisiers, et sedum...).
- Alter Tour (rencontre au mois de juillet)
- Taille annuelle des arbustes de l'espace de loisir.
- Mesure des pins communaux.

AMAP

M. le Maire indique que l'association est créée et fait le point sur l'avancée de ce dossier.

Container Ordures Ménagères

Mme Marina DEROUILLAC signale que la plateforme du container OM au lieu-dit « Launay Renault » a été endommagée vraisemblablement par un matériel agricole.

Prochaine réunion de conseil

Mercredi 27 avril à 20 h et Mardi 24 mai à 20 h

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.
Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Jérémy DAUPHIN

**Réunion du 25 Mars 2016
2016/003**

Fresque de l'école

Point sur la situation financière de la commune

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-01 Objet : **TAUX IMPOSITIONS ANNEE 2016**

*Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-02*Objet : **LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICES***

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-03 Objet : **ACQUISITIONS DE MATERIELS**

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-04 Objet : **ECLAIRAGE PUBLIC**

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-05 Objet : **ECLAIRAGE PUBLIC**

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-06 Objet : **REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG*RENOVATION D'UN BATIMENT COMMUNAL « PETIT PRESBYTERE »*CHOIX DE L'ARCHITECTE**

Objet : **ACQUISITION DE TERRAINS**

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-07 Objet : **L.M.E de Bel-Air**

Convention de Partenariat

Séance du 25 Mars 2016 n° 2016-003-08 Objet : **SERVICE CIVIQUE**

Questions diverses

Commission environnement*AMAP*Container Ordures Ménagères*Prochaine réunion de conseil

SIGNATURES

Jean-Yves NEDELLEC 1 ^{er} Adjoint	Graziella WERNER 2 ^{ème} Adjointe	Christian GICQUEL 3 ^{ème} Adjoint	Anne JEHANNO
Marina DEROUILLAC	Jérôme THOMAS	Hélène DANIEL	Kerry SHEPPARD
Amand GAUSSEL	Yannick JAMEAULT		